

Compte rendu de l'assemblée Générale de l'association « Les sous de la baleine »

Assemblée générale, le 24 Septembre 2019-09-25

Personnes présentes :

Mme Galimli - Mme Ertekin – M. Trontin – Mme Dumont-Girard – Mme Chesnais – Mme Selva

Personnes excusées :

Mme Hamouda – Mme Souidak - Mme Bicer

Bilan financier de l'année écoulée :

Solde du compte au 30 août 2018 : 4423,87€

Dépenses sur 2018/2019 : 18 015,59 €

Recettes sur 2018/2019 : 17 918,12 € (+ 219,59 € payés en septembre mais sur des dépenses de 2018/2019)

Solde du compte au 30 août 2019 : 4159,26€

L'association a fait le choix de résilier définitivement le compte courant de la Banque Postale pour éviter un doublon et des frais liés à la tenue de compte (frais de clôture : 100 €)

Personnes désirant s'engager dans le conseil d'administration de l'association :

Mme Galimli – Mme Hamouda – M. Trontin – Mme Ertekin – Mme Dumont-Girard – Mme Souidak – Mme Bicer

Election des membres du bureau :

A l'unanimité des personnes présentes ont été élus :

Présidente : Mme Galimli

Trésorière : Mme Hamouda

Secrétaire : M. Trontin

Points abordés :

- Montant des cotisations :

Il est rappelé l'intérêt pour les familles de cotiser à l'association de parents : cela permet de financer les projets menés en classe par les enseignants avec leurs élèves (voyage scolaire, projets artistiques, petits matériels, abonnements à des magazines..). De plus, les cotisations en début d'année permettent d'avoir assez d'argent pour pouvoir verser des acomptes des voyages scolaires.

Les membres en présence souhaitent maintenir ,au même montant que l'année précédente, les cotisations :

25 € pour 1 enfant / 40 € pour 2 enfants / 50 € pour 3 enfants.

M. Trontin fera passer les feuilles d'appel à cotisation dans les cahiers en fin de semaine.

- Assurance :

M. Trontin sollicite l'association pour financer l'assurance des enfants à l'école et pour assurer également l'association de parents lors des manifestations qu'elle organise. Des devis ont été faits à la MAIF. Ils sont acceptés par les personnes présentes.

- Voyage scolaire :

Jusqu'à présent, la Mairie participe aux voyages des enfants à hauteur de 6,5€ par jour et par enfant (soit 32,5€ par enfant pour un séjour de 5 jours). Elle paie également, en partie ou totalement, le transport.

Jusqu'à présent l'association aidait également de 3,5 € par jour et par enfant (soit 17,5€ par enfant pour 5 jours).

Les membres présents sont d'accord pour renouveler cette aide. Mme Chesnais rappelle qu'un choix peut également être fait d'augmenter le montant de l'aide une année si l'association le souhaite (en faisant alors le choix de prendre un peu plus dans les réserves financières de l'association).

De plus, Mme Chesnais propose qu'une vente de sacs ou de torchons décorés par les enfants soit organisée cette année si l'association le veut. L'idée est gardée ... peut-être pour le printemps. (à voir si les classes qui partent en voyage souhaitent le faire individuellement).

- **Banque populaire**

Le bureau ayant changé, il faut prendre rendez-vous à la Banque populaire pour modifier les autorisations de signature sur le compte. Mme Galimli prendra rendez-vous.

Les actions

Un bilan des différentes actions menées en 2018/2019 est fait puis est abordé leur reconduction ou pas pour l'année 2019/2020.

- **Photo de classe :**

Le photographe s'est déjà proposé pour venir à l'école aux alentours du 15 novembre.

La question se pose quant au choix de la date pour ne pas trop rapprocher les demandes de paiement pour les familles. Cette date est retenue ainsi cela laisse du temps aux familles (entre les cotisations de fin sept et la photo en décembre).

Les mamans présentes émettent le souhait de faire à nouveau des photos de fratrie. A voir pour l'organisation (surtout pour les frères et sœurs qui sont sur la maternelle et l'école du haut).

- **Couscous :** Toujours un bon moment, avec des parents investis et organisés : A refaire cette année !

- **Fête d'école :** La date est posée pour le moment au *Vendredi 19 juin* !

- **Vide grenier :** C'est une manifestation lourde au niveau administratif, aléatoire avec la météo et peu rentable. Les finances étant correctes, l'organisation de ce type d'action n'est pas prévue pour l'année en cours.

Les projets à financer

Les enseignants présents présentent les projets : classe transplantée à Lamoura pour les CM, classe transplantée à Rochejean pour les GS, ateliers au musée de l'Abbaye pour les CE1, un projet avec le PNR pour l'une des classes de CE1.

Comme chaque année, il y a aussi les sorties au cinéma, les abonnements pour la BCD, des achats par le conseil d'enfants.

- **Estimation des finances pour l'année 2019/2020**

Dépenses prévues	
Voyages scolaires :	
- CM : 5 jours à Lamoura	752,5 €
- GS : 3 jours à Rochejean	178,5 €
Musée (CE1) 4 visites/ateliers	184 €
Cinéma	1095 €
Transport	500 €
Projet Parc du Haut-Jura (CE1 s8)	250 €
Abonnements	353 €
Coop de classe	825 €
Conseil d'enfants	150 €
Assurances	160 €
Divers	1000 €
TOTAL	5448€

Recettes prévues	
Cotisations des parents	3000 €
Photo de classe	1200 €
Couscous	800 €
Fête d'école	1630 €
TOTAL	6630 €

Si chaque ligne est respectée, l'association pourrait être légèrement excédentaire. Cela laisse une marge de manœuvre sur de nouveaux projets de l'association. Le but de l'association n'étant pas de faire des bénéfices mais seulement d'être équilibrée !

- Modification des statuts de l'association :

Les membres en présence décident de modifier certains statuts de l'association :

-changement du nombre et de la composition des membres au conseil d'administration

-les délégués d'enfants ne seront plus membres du conseil d'administration mais pourront participer aux réunions de l'association. (l'élection étant trop tardive)

Les modifications sont votées à l'unanimité.

L'assemblée générale se termine !